

Oriane

4^e colloque national
Bayonne Biarritz

ORIANE

Organiser les entreprises, les institutions et les associations en présence du risque : innovation, analyse technique et managériale, évaluation et pérennisation sociale

Analyse du risque : profiter de l'opportunité

Jeudi 14 et Vendredi 15 septembre 2006

IUT de Bayonne

Associations scientifiques soutenant le colloque ORIANE

ADERSE (Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise)

ADETEM (Association Nationale du Marketing)

AFC (Association Francophone de Comptabilité),

IAS (Institut de l'Audit Social)

Nombreux sont les travaux qui portent sur l'influence des actions des entreprises, des collectivités locales et de l'Etat sur le domaine social comme sur celui de l'environnement. Des actions « pilotes » ont permis de se faire une première idée des conséquences que peuvent avoir des activités économiques aussi bien dans leur fonctionnement (industrie lourde, entreprises pétrochimiques, agriculture, tourisme...) que lors d'accidents spectaculaires depuis le dernier quart du vingtième siècle. La conférence de Rio et la montée croissante des périls liée à la conscience d'un monde désormais limité (espace, énergie, démographie) ont obligé tous les acteurs (de l'extraction des minerais... au monde hospitalier) à intégrer progressivement cette donnée fondamentale qu'est le risque.

Que ce soit lors du lancement d'un projet d'envergure, au cours de sa réalisation ou de l'exploitation d'un système technique, lors de son démantèlement ou bien encore lors de toute prise de décision, le risque est omniprésent. La mise en place d'actions d'analyse des risques doit être complétée par une réflexion sur les approches globales permettant une convergence vers un état de mise en confiance de chacun face au risque. Pour cela, l'étude et l'adoption de techniques appropriées sont absolument nécessaires.

Aujourd'hui, l'influence des travaux, menés dans les domaines de la sûreté de fonctionnement, de la fiabilité ou de la sécurité, est indéniable. Mais il convient d'aller plus loin dans la réflexion à la lumière de ces avancées, en adoptant une vision transdisciplinaire de ce champ d'investigation. **Le risque doit être pris dans une acception** beaucoup plus **large**. Il n'est plus seulement technique ou technologique. Il est, entre autres, lié aux facteurs naturels (phénomènes météorologiques, nature des sols), humains, environnementaux, gestionnaires ou économiques. Bien plus que les préconisations sécuritaires et préventionnistes sur les seuls aspects techniques, la perception et l'acceptabilité du risque renvoient donc vers de multiples facettes qu'il convient d'étudier.

C'est pourquoi un rassemblement national autour d'un colloque francophone comme **ORIANE** s'impose pour présenter les différentes études portant sur des domaines particulièrement vastes en faisant ressortir le panel des solutions envisageables au titre :

- des **sciences** et **technologies**

- ⇒ Agronomie
- ⇒ Energie et chimie
- ⇒ Transport et voies de communication
- ⇒ Informatique et systèmes d'information
- ⇒ Logistique, mécanique et maintenance
- ⇒ Médecine et pharmacie

- du **droit** et des **sciences politiques**

- ⇒ Action économique-politique des collectivités territoriales
- ⇒ Droit public national
- ⇒ Prise en compte du monde associatif
- ⇒ Conséquence sur le droit des entreprises

- de l'**économie** et de la **gestion**

- ⇒ Démarche Qualité
- ⇒ Comptabilité, audit et finances
- ⇒ Marketing
- ⇒ Ressources humaines
- ⇒ Socio-économie
- ⇒ Stratégie

Quelques exemples de thèmes envisageables (liste non exhaustive)

- Acceptabilité du risque (sociale, individuelle, entrepreneuriale...)
- Arbitrage boursier et notation des entreprises confrontées au risque
- « Auditer » le risque dans les entreprises
- Communication du risque ou risque de communication
- Complémentarité des concepts de responsabilité et de risque
- Délinquance financière et risques sur la politique économique et sociale
- Effets structurants du droit en matière de préservation du risque
- Evaluation des énergies en fonction des risques
- Evolution du droit relatif au risque
- Facteur humain et erreur humaine
- Gérer le risque au sein des hôpitaux et des cliniques
- Gestion des énergies propres
- Gestion des ressources naturelles
- Hiérarchie des risques financiers
- Importance du risque dans les PME
- Innovation et risque
- Intégration du risque dans le droit des sociétés
- Interrelations entre démographie et risque
- Irresponsabilité et irréversibilité
- Libéralisation du marché du travail et risque en matière de motivation du personnel
- Limitation de la pollution dans le secteur automobile et des transports individuels
- Limites à la démarche commerciale et déontologie du marketing
- Management de projets risqués et management d'équipe
- Nature des risques relatifs au transport de fret
- Nouveaux placements financiers intégrant le risque

- Place des collectivités territoriales dans la protection contre le risque
- Place du risque au sein des transports publics de passagers
- Politique de qualité et préservation contre le risque écologique
- Politique de recherche publique et importance du risque
- Pollution maritime et amélioration des techniques de prévention
- Prise de risque dans les financements européens de projets
- Prise en compte du risque par les professionnels du BTP
- Quels risques pour quels services ?
- Ré-interprétation des risques au cours du temps
- Réseaux publics et protection contre le risque
- Risque et comptabilité
- Risque et industrie : restructuration de l'outil productif
- Risque et lobbying
- Risque et maintenance
- Risque et prêts bancaires
- Risque et production agricole
- Risque et enseignement supérieur : pour quels types de responsabilités ?
- Risque et formation : éduquer le grand public dès le plus jeune âge
- Risque et traitement médical
- Sûreté et risque en matière de réseaux informatiques
- Tourisme et préservation des atteintes à l'environnement naturel
- Tourisme et risque social
- Transformation des méthodologies en gestion dues à l'intégration du risque
- Transport aérien et risque
- Valoriser la prévention des risques dans le domaine salarial
- Valoriser le marketing intégrant le risque

Au sein de ce colloque, les démarches transdisciplinaires et sectorielles sont – par définition – les bienvenues.

Les meilleures communications feront l'objet, comme lors des éditions précédentes, d'une parution dans un ouvrage collectif.

Les propositions de communications peuvent, bien sûr, émaner des enseignants :

- de l'Université (UFR généralistes, IAE, IUT...),
- des Ecoles normales supérieures,
- des Instituts d'études politiques,
- d'autres établissements publics du type EPHE, EHESS, ENSAE, Ecole nationale des assurances ou Institut national des télécommunications,
- des Instituts nationaux polytechniques,
- des Grandes Ecoles d'ingénieurs publiques,
- des Grandes Ecoles d'ingénieurs privées du réseau CCI,
- des Grandes Ecoles d'ingénieurs privées d'autres réseaux (FESIC...),
- des Grandes Ecoles d'ingénieurs privées indépendantes,
- des Grandes Ecoles de commerce du réseau CCI (HEC, ESSEC, ESC...),
- des Grandes Ecoles de gestion d'autres réseaux (FESIC, INSEEC, EPG, IFAG...),
- des instituts de gestion indépendants,

mais aussi

- des doctorants, voire des étudiants inscrits en Master (ou dans d'autres formations du type Mastère spécialisé) dans les établissements cités plus haut,
- des étudiants inscrits dans les écoles d'application (Mines, Ponts...),

sans oublier

- les directeurs et chargés de recherche au sein des organismes nationaux spécialisés (CNRS, INSERM...),
- le personnel des structures d'études et d'enquêtes statistiques officiels (INSEE...)
- les représentants des collectivités locales (mairies, conseils généraux, conseils régionaux...),
- ceux des ministères (environnement, agriculture, industrie, transports...),
- ceux des établissements publics et sociétés dépendant de l'Etat (EDF, GDF, SNCF, France Télécom...),
- les responsables et cadres des Chambres de commerce et d'industrie, des Chambres de métiers et des Chambres d'agriculture,
- mais aussi les nombreuses entreprises privées concernées par le risque.

Comité scientifique

Bruno	AMANN	<i>(IAE de Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Marc	BONNET	<i>(ADERSE, ISEOR, Université Lyon III)</i>
Jean-Pierre	BRIZIO	<i>(IAE de Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Yves	CHIROUZE	<i>(IUT de Montpellier, Université Montpellier II)</i>
Bernard	CLAVERIE	<i>(Université Bordeaux II)</i>
Bernard	CONTAMIN	<i>(IUT de Bayonne, UPPA)</i>
Jean-Guy	DEGOS	<i>(AFC, IAE de Bordeaux, Université Bordeaux IV)</i>
Philippe	DESSERTINE	<i>(Université de Paris X)</i>
Alain	GINTRAC	<i>(IAS, IAE de Bordeaux, Université Bordeaux IV)</i>
Guy	GOUARDERES	<i>(IUT de Bayonne, UPPA)</i>
Bernard	GUILLOIN	<i>(ADERSE, IUT de Bayonne, UPPA)</i>
Monique	LACROIX	<i>(AFC, ISEM, Université de Montpellier I)</i>
Jean-Michel	LARRASQUET	<i>(ESTIA, Université de Mondragon, IUT de Toulouse)</i>
Jean-Claude	LEFEUVRE	<i>(Muséum national d'histoire naturelle)</i>
François	LEPINEUX	<i>(ADERSE, INSEAD, Fontainebleau)</i>
Karim	MACHAT	<i>(IUT de Bayonne, UPPA)</i>
Jean-Louis	MALO	<i>(AFC, IAE et Université de Poitiers)</i>
Luc	MARCO	<i>(ADERSE, Université Paris XIII)</i>
Jean-Pierre	MATHIEU	<i>(Audencia-ESC Nantes)</i>
Samuel	MERCIER	<i>(ADERSE, IAS, Université de Bourgogne)</i>
Jean-Claude	MOISDON	<i>(Ecole nationale supérieure des Mines de Paris)</i>
Franç	MORANDI	<i>(IUFM, Université de Bordeaux II)</i>
Jean-Pierre	NEVEU	<i>(IEP de Bordeaux, Université Bordeaux IV)</i>
Bernard	N'KAOUA	<i>(Université Bordeaux II)</i>
Yvon	PESQUEUX	<i>(ADERSE, Conservatoire national des Arts et Métiers)</i>
Patrick	POINT	<i>(CNRS – Université Bordeaux IV)</i>
Fabrice	RIEM	<i>(Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Karine	RODRIGUEZ	<i>(Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Raphaël	ROMI	<i>(Université de Nantes)</i>
Michèle	SABOLY	<i>(AFC, IAE et Université Toulouse I)</i>
Jean-Claude	SALLABERRY	<i>(IUFM, Université Bordeaux II)</i>
Henri	SAVALL	<i>(ADERSE, ISEOR, Université Lyon III)</i>
Zahir	YANAT	<i>(IAS, ADERSE, Université Bordeaux IV)</i>
Véronique	ZARDET	<i>(IAS, ISEOR, Université Lyon III)</i>

A. Chronologie

Date limite de remise des projets de communication	: 6 juin 2006
Remise des avis des rapporteurs	: 30 juin 2006
Date limite de remise des articles corrigés (après remarques du comité scientifique)	: 5 septembre 2006
Date limite de paiement de l'inscription	: 6 septembre 2006
Date du quatrième colloque Oriane	: 14 et 15 septembre 2006

B. Forme des projets de communication

Préalable

Le Comité scientifique rappelle que le respect des normes, figurant ci-après, fait partie intégrante de la sélection des projets de communications.

De plus, ce dernier appréciera les efforts pédagogiques des chercheurs qui soumettent leurs projets de communication. En effet, le public, qui assiste aux différentes présentations, rassemble des représentants d'univers liés à l'économie, à la gestion, au droit qu'aux sciences physiques, aux sciences naturelles et aux professions de santé.

Chaque congressiste peut proposer au maximum deux projets de communication (en tant qu'auteur unique).

NB : *Le colloque Oriane prévoyant que les textes figurant dans les actes soient en langue française, il est demandé aux contributeurs anglophones de soumettre des projets de communication ayant déjà fait l'objet d'une traduction complète (mais, dans ce cas, les textes français et anglais figureront dans les actes). La présentation, lors du colloque, devra comprendre des données de cadrage significatives en français (notamment dans les transparents ou les écrans de type PowerPoint).*

Avec les remerciements anticipés du Comité scientifique et du Comité d'organisation !

Marges (mise en page A 4, par défaut)

Haut	: 2,5 cm
Bas	: 2,5 cm
Gauche	: 2,5 cm
Droite	: 2,5 cm
Reliure	: 0 cm
En-tête	: 1,25 cm
Pied de page	: 1,25 cm

Taille des communications

20 pages au maximum (simple interlignage ; graphiques et références bibliographiques comprises), *sauf* la page de présentation mentionnant le titre et le nom de(s) l'auteur(s) (voir la rubrique D).

Si un auteur pense devoir dépasser cette limite, il peut être judicieux de réfléchir à l'opportunité de proposer deux projets de communication, ce qui permettrait de développer des argumentaires sur 40 pages (au maximum).

Interlignage

Simple (corps du texte, encadrés, annexes).

Police de caractères

Titre de la communication : *Times Roman* en taille 14, texte centré, caractères gras (pas de capitales).

Mention du(des) prénom(s) et du(des) nom(s) de(s) l'auteur(s) : *Times Roman* en taille 12, texte centré, caractères gras et en italique (pas de capitales).

Mention de(s) la fonction(s) et du(des) rattachement(s) scientifique(s)

Mention du(des) lieu(x) d'exercice principal(principaux) et de son(leurs) adresse(s)

Mention du(des) téléphone(s) et de(s) l'e-mail (s) de(s) l'auteurs(s)

⇒ Pour ces trois mentions, le format est le suivant : *Times Roman* en taille 12, texte centré.

Après l'introduction, les sous-titres « principaux » dans la communication respecteront une police de taille 12 (caractères gras ; pas de capitales).

Plus généralement, les sous-titres respecteront la hiérarchie suivante :

1.

1.1.

1.1.1.

Les numéros 1., 2. ou 3. correspondent aux sous-titres « principaux » (en caractères gras).

Les numéros du type ***1.1.*** ou ***1.2.*** seront donc en caractères gras et en italique.

Les numéros du type ***1.1.1.*** ou ***1.1.2.*** seront donc simplement en italique.

Pas de « décalage vers la droite » entre les sous-titres.

Corps du texte : *Times Roman* en taille 12, texte justifié.

NB : éviter un emploi répété des caractères gras (et plus encore des caractères soulignés) dans le corps du texte.

Les citations d'auteurs dans le corps du texte sont du type (Daucé et Rieunier, 2002, p. 55) ou (Brunel et Pichon, 2002 ; Cazes-Valette, 2001 ; Sirieix, 1999, 2000 et 2001). S'il faut mentionner plus de trois auteurs, il conviendra de retenir la présentation suivante (Dayan *et al.*, 1992).

Résumé : 4 à 10 lignes.

Notes de bas de page

Format : *Times Roman* en taille 10, texte justifié.

Limitation des notes de bas de page au nécessaire. En effet, **un volume plus important d'explications peut trouver sa place au sein d'encadrés** (et donc dans le corps du texte). De plus, il faut éviter d'y mentionner le détail des références bibliographiques (qui figurent déjà à la fin de la contribution). Il y aura lieu de ne mentionner que des références comme celles figurant dans le corps du texte (ex. : Germain, 1999, p. 200).

La présence de ces notes de bas de page exclut absolument l'existence de notes en fin de contribution.

On ne doit pas sauter de lignes entre les notes de bas de page.

Les appels pour les notes de bas de page, figurant dans le texte, doivent être positionnés « en exposant » et doivent avoir le même corps que le texte de notes (police 10).

Numérotation des pages : bas de page, positionnement « extérieur » (police 10).

Mots clés : limitation à un effectif de 8.

Encadrés, cartes et graphiques

Ils sont intégrés au sein du texte (et ne sont donc pas renvoyés à la fin du texte).

Utiliser le format Jpeg pour les documents photographiques inclus dans le texte de la contribution (ce qui suppose de ne pas employer des formats « trop lourds » comme le format Bmp ou le format Tiff).

Les encadrés, cartes, figures et graphiques doivent avoir :

- avoir un titre (police de caractère de taille 12, texte centré, pas de caractères gras),
- être numérotés (s'il y en a plusieurs successivement)
- et préciser leur source s'il y a lieu.

La police de caractères variera de 10 à 12 selon la place attribuée aux données, afin, par exemple, de limiter le nombre de tableaux.

Annexes

Il faut veiller à en limiter strictement le nombre (volume de la communication fixé à 20 pages). Celles, qui sont jugées indispensables, accueillent les développements ne figurant pas dans les notes de bas de page et les encadrés du corps du texte.

Ces annexes auront un titre et seront numérotées chronologiquement.

Toute annexe devra préciser sa source s'il y a lieu.

Il est demandé aux auteurs d'employer avec beaucoup de prudence les sauts de sections (pour éviter les problèmes de pagination ou de formatage des actes).

On peut utiliser (mais sans un quelconque caractère d'obligation) un retrait positif pour la première ligne de chaque paragraphe (taille égale à 1 cm).

C. Références bibliographiques

D'une manière générale, il ne faut mentionner que les références bibliographiques **strictement** concernées par l'objet de la communication.

NB : dans le cas où un auteur cite une contribution au sein de cet ouvrage collectif, il est demandé de veiller particulièrement à ne pas oublier le titre exact de cet ouvrage.

Pour un ouvrage

IGALENS J. et QUEINNEC E. (dir.) (2004), *Les ONG et le management*, Paris, Vuibert, Coll. Institut Vital Roux.

MADU C.N. et KUEI C.H. (1995), *Strategic Total Quality Management: Corporate Performance and Product Quality*, Westport, Quorum Books.

Pour un article

GALLOPEL K. (2000), « Communications affective et symbolique de la musique publicitaire : une étude empirique », *Recherche et applications en marketing*, vol. 15, n° 1.

HERMEL P. (1997), « The New Faces of Total Quality in Europe and the US », *Total Quality Management*, vol. 8, n° 4.

Pour un ouvrage collectif

MARTINET A.C. (2001), « Epistémologie de la connaissance praticable : exigences et vertus de l'indiscipline », dans David, A., Hatchuel, A. et Laufer, R. (dir.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion : éléments d'épistémologie de la recherche en management*, Paris, Vuibert, Coll. FNEGE.

JUDD C.M. et KROSNICK J.A. (1989), « The Structural Bases of Consistency among Political Attitudes: Effects of Political Expertise and Attitude Importance », dans Pratkanis A.R., Breckler S.J. et Greenwald A.G. (dir.), *Attitude Structure and Function*. Hillsdale, NJ, Erlbaum.

Pour une communication lors d'un colloque

HENSLER D.A. (2001), « Innovation and Increasing Returns: Knowledge, Markets, Corporation and Imagination », dans *Proceedings of the 5th International Research Conference on Quality and Innovation Management*, University of Melbourne, 12-14 February.

Pour une thèse de doctorat (ou un mémoire)

TOURTOULOU A.S. (1996), *Marques nationales, marques de distributeurs et premiers prix : effets de leur mise en avant sur les ventes et la structure concurrentielle de la catégorie de produits*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Ecole HEC, Jouy-en-Josas.

HERAULT S. (1999), *Etude des processus de formation de l'attitude envers la marque : un essai de modélisation intégrant une variable psychologique, la confiance en soi*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université de Paris I.

Attention : il n'y a pas de retrait (positif ou négatif) dans la présentation des références bibliographiques. Elles se suivent à l'image des exemples précédents.

D. 3 exemplaires du projet de communication à transmettre à l'IUT de Bayonne par voie postale

1 exemplaire précisant sur une page - dite de présentation - le titre de la communication, l'auteur (ou les auteurs), son (leurs) titre(s), le rattachement scientifique et/ou le lieu d'exercice, l'adresse, le téléphone et l'e-mail (comme indiqué précédemment).

La page suivante reprendra le titre de la communication, le résumé, puis suivront le corps du texte et les références bibliographiques.

2 exemplaires qui ne comprendront pas la première page de présentation (nom, références...), mais mentionneront, bien sûr, le titre de la communication, le résumé, le corps du texte et les références bibliographiques.

<p style="text-align: center;">IUT de Bayonne A l'intention de Bernard GUILLON (Colloque sur le risque – ORIANE 2006) 3 avenue Jean Darrigrand 64115 Bayonne Cedex</p>
--

NB : Après avis favorable, les versions *définitives* des communications seront envoyées par les auteurs **par e-mail exclusivement (sous le seul format Word)**.

En cas de révision, les auteurs doivent indiquer, sur une feuille jointe, la liste et le contenu des modifications apportées.

E. 1 exemplaire du projet de communication à envoyer à l'IUT de Bayonne par e-mail

Cet exemplaire, destiné à prévenir tout problème lors de l'envoi postal, prendra la même forme que l'exemplaire comprenant la page de présentation (auteur, adresse, titre...). Il sera adressé à guillon@iutbayonne.univ-pau.fr

F. Frais d'inscription

Le montant des frais d'inscription pour les auteurs de communication et les autres conférenciers se monte à 220 euros.

Tarifications particulières

- adhérents de l'ADERSE, de l'ADETEM, l'AFC et de l'IAS (à jour de leur cotisation annuelle) : 180 euros.
- doctorants : 140 euros (il faudra préciser, lors de l'inscription, à quelle université le doctorant est effectivement rattaché).

Le versement de cette somme permet aux congressistes de bénéficier des actes et des différents repas (y compris le repas de gala).

Ne sont pas pris en compte les déplacements et le logement sur place.

NB : il n'y a pas de frais supplémentaires consécutifs à la parution de l'ouvrage collectif constitué à partir des communications les plus significatives.

G. Présentation des communications lors du colloque

Les présentations devant permettre un débat avec l'auditoire, il est demandé explicitement aux auteurs de limiter le nombre de leurs « écrans » (ou de leurs transparents) à une dizaine. La durée de chaque présentation variera de 15 à 20 minutes.

Pour tout renseignement complémentaire

Contactez, de préférence, l'e-mail suivant : guillon@iutbayonne.univ-pau.fr

Comité d'organisation

Guy Gouardères et Bernard Guillon, fondateurs du colloque Oriane.

Delphine da Silva, secrétaire du SERDOC (IUT de Bayonne).

Etudiants du département « Techniques de commercialisation » de l'IUT de Bayonne.

Avec l'aimable concours des institutions suivantes.

